

TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 5 FEVRIER 2025
AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2024



CREDIT MUTUEL ARKEA
PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE

DE 5.000.000.000 €

Le présent troisième supplément (le "**Supplément**") constitue un supplément au, et doit être lu conjointement avec le, prospectus de base en date du 14 novembre 2024 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") sous le numéro 24-482 en date du 14 novembre 2024 (le "**Prospectus de Base**"), tel que complété par le premier supplément en date du 26 décembre 2024 approuvé par l'AMF sous le numéro 24-540 en date du 26 décembre 2024 (le "**Premier Supplément**") et le deuxième supplément en date du 21 janvier 2025 approuvé par l'AMF sous le numéro 25-015 en date du 21 janvier 2025 (le "**Deuxième Supplément**" et, ensemble avec le Premier Supplément, les "**Précédents Suppléments**"), préparé par Crédit Mutuel Arkéa (l'"**Emetteur**") dans le cadre de son programme d'émission de titres de créance d'un montant de 5.000.000.000 € lui permettant, dans le respect des lois, règlements et directives applicables, de procéder à tout moment à l'émission de titres de créance (les "**Titres**"). Le Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments et le présent Supplément, constitue un prospectus de base conformément à l'Article 8 du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le "**Règlement Prospectus**").

Le présent Supplément a été approuvé par l'AMF, en tant qu'autorité compétente au titre du Règlement Prospectus.

L'AMF n'approuve le présent Supplément qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le Règlement Prospectus. Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur ou sur la qualité des Titres pouvant être émis dans le cadre du Programme. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les Titres.

Si le contexte le permet, les termes définis dans le Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments, ont la même signification dans le présent Supplément. Dans l'hypothèse d'une contradiction entre (a) les déclarations contenues dans le présent Supplément ou incorporées par référence par le présent Supplément dans le Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments, et (b) les déclarations contenues ou incorporées par référence dans le Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments, les déclarations visées au paragraphe (a) ci-avant prévaudront.

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur substantielle ou inexactitude substantielle concernant les informations contenues ou incorporées par référence dans le Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments, qui est susceptible d'influencer l'évaluation des Titres, n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments.

Conformément à l'Article 23.2 du Règlement Prospectus, lorsque les Titres font l'objet d'une Offre Non-Exemptée, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire des Titres avant que le présent Supplément ne soit publié ont le droit, exerçable dans les trois (3) jours ouvrables suivant la publication du présent Supplément (soit jusqu'au 10 février 2025 (inclus)), de retirer leur acceptation à condition que le nouveau facteur significatif, l'erreur substantielle ou l'inexactitude substantielle visé à l'Article 23.1 du Règlement Prospectus soit survenu ou ait été constaté avant la clôture définitive de l'Offre Non-Exemptée et la livraison des Titres. Les investisseurs peuvent notifier l'Emetteur ou, le cas échéant, l'Etablissement Autorisé concerné, s'ils souhaitent exercer leur droit de rétractation.

L'Emetteur a préparé le présent Supplément conformément à l'Article 23 du Règlement Prospectus afin de mettre à jour le chapitre "**DEVELOPPEMENTS RECENTS**" (inséré à la suite du chapitre "**DESCRIPTION DE**

L'EMETTEUR" figurant aux pages 135 et 136 du Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments) du Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments.

Le présent Supplément sera publié sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'Emetteur (www.cm-arkea.com).

TABLE DES MATIERES

DEVELOPPEMENTS RECENTS.....	4
RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT.....	19

DEVELOPPEMENTS RECENTS

Un communiqué de presse est inséré comme suit à la fin du chapitre "*DEVELOPPEMENTS RECENTS*" (inséré à la suite du chapitre "DESCRIPTION DE L'EMETTEUR" figurant aux pages 135 et 136 du Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments) du Prospectus de Base, tel que complété par les Précédents Suppléments :

"Communiqué de presse en date du 29 janvier 2025



Avec "Faire 2030", le Crédit Mutuel Arkéa ouvre un nouveau chapitre de croissance et de transformation



Brest, le 29 janvier 2025 – Le Crédit Mutuel Arkéa annonce le lancement de son nouveau plan stratégique, « Faire 2030 », fruit d'un travail collaboratif qui a mobilisé salariés et administrateurs ces douze derniers mois. Ce plan de développement ambitieux et d'une temporalité plus longue que les précédents, vise à renforcer la singularité du positionnement et du modèle de développement du groupe coopératif et territorial. « Faire 2030 » est un plan d'engagement, d'ouverture et d'audace.

Un plan d'engagement au bénéfice exclusif de l'économie réelle, des territoires et de leurs acteurs. Avec « Faire 2030 », le Groupe a l'ambition d'être un acteur majeur du développement durable des territoires. D'abord dans ses fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, où le Groupe est une banque universelle et relationnelle de proximité, en conquête et engagée pour accompagner les transitions au bénéfice de tous. Mais aussi au niveau national, où ses filiales spécialisées, fortes de la même

compréhension fine des enjeux locaux, vont accentuer leur présence et leur engagement.

Un plan d'ouverture de son modèle d'affaires, auprès de nouveaux partenaires, en cultivant l'audace - dans les choix d'action et les leviers technologiques - qui doit permettre, d'ici 2030, d'accélérer fortement sur les marchés de la banque en ligne, du capital-investissement, de la gestion responsable d'actifs ou des prestations bancaires en marque blanche. Le tout, en maintenant une forte dynamique dans l'assurance-vie.

Un plan qui va confirmer l'engagement du Groupe plein et entier au service de la finance durable, pour progresser dans son action de lutte contre le changement climatique (atténuation et adaptation) et investir de nouveaux territoires (biodiversité, gestion de l'eau, impact social et transition juste).

En parallèle, le Crédit Mutuel Arkéa va poursuivre sa transformation pour augmenter sa puissance d'action et son efficacité opérationnelle, avec une volonté réaffirmée de « Faire Groupe ». La mise en œuvre d'une promesse client - « Avec vous, de toutes nos forces » - commune à l'ensemble des entités du Groupe, et qui est aussi la signature du plan - traduit cet engagement collectif, au service de la satisfaction des sociétaires et clients.

Ces ambitions de développement et de transformation sont accompagnées d'objectifs de conquête ambitieux avec des indicateurs commerciaux, financiers (coefficient d'exploitation ≤ 67 %, résultat net > 550 M€¹) et extra-financiers à l'horizon 2027, qui marqueront la première étape de ce plan.

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, réuni sous la présidence de Julien Carmona, a adopté à l'unanimité le 28 janvier 2025 ce nouveau plan stratégique².

¹ Dans un scénario économique central et en l'absence de dislocation majeure de l'environnement économique, financier, réglementaire et politique dans lequel opèrent les principaux métiers du Groupe

² Processus d'information et de consultation en cours auprès des Instances Représentatives du Personnel

#1 NOS AMBITIONS DE DÉVELOPPEMENT

01 Être un acteur majeur du développement durable des territoires

- Faire du Groupe un leader engagé et en conquête, en Bretagne et dans nos 3 départements du Sud-Ouest
- Déployer au niveau national les savoir-faire développés sur nos territoires historiques
- Continuer d'apporter la preuve que la finance est un outil au service d'un monde plus durable

02 Poursuivre l'ouverture de notre modèle d'affaires et nous développer avec audace

- Accélérer très fortement sur la banque en ligne
- S'affirmer comme un acteur engagé du capital-investissement et de la gestion responsable d'actifs
- Accélérer notre stratégie d'ouverture et de partenariat, notamment pour nos activités d'assurance
- Déployer notre savoir-faire en matière de prestations de bancassurance au service du développement de nos partenaires B2B et des entités du Groupe

FAIRE

LE PLAN STRATÉGIQUE
DU GROUPE À HORIZON

2030



**AVEC VOUS,
DE TOUTES
NOS FORCES.**

#2 NOS AMBITIONS DE TRANSFORMATION

01 S'engager sur une promesse client Crédit Mutuel Arkéa

- Offrir une expérience unique et impactante
- Tous engagés pour tenir notre promesse : faire du client une priorité absolue et viser l'excellence de l'expérience client

02 Gagner en efficacité opérationnelle

- Adapter l'organisation à nos ambitions stratégiques
- Refondre et simplifier nos modes de fonctionnement
- Repenser le pilotage pour répondre aux enjeux de transformation

03 Faire vivre un collectif engagé

- Collaborateurs : renforcer la culture Groupe, gagner en transversalité, créer les conditions d'engagement et d'employabilité de nos collaborateurs
- Administrateurs : renforcer leur rôle d'ambassadeurs du Groupe sur les territoires et accentuer la cohésion avec les collaborateurs

**LES 2 ACCÉLÉRATEURS
DE NOTRE RÉUSSITE**

NOTRE STRATÉGIE
INFORMATIQUE

NOTRE STRATÉGIE
INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

NOS OBJECTIFS À HORIZON 2027

> 550 M€

de résultat net¹
ce qui correspond à 7 %
de ROE notionnel²

≥ 16 %

CET1³

≤ 67 %

Coefficient
d'exploitation

< 110 %

Coefficient
d'engagement

7 MILLIONS

de sociétaires et clients
(à horizon 2030)

AUGMENTER DE

10 MD€

les montants injectés
dans l'économie réelle
(2025-2027)⁴

10 M€

distribués chaque année
au titre des dispositifs
de solidarités
et du mécénat

¹ Dans un scénario économique central et en l'absence de dislocation majeure de l'environnement économique, financier, réglementaire et politique dans lequel opèrent les principaux métiers du Groupe

² Rapport entre le résultat et la consommation de capitaux propres : Résultat net / (RWA x 15%) - ROE notionnel calculé sur la base d'un CET1 à 15 %

³ Avec une tolérance sur le CET1 à 15 % en cas de situation exceptionnelle (croissance externe, investissements, absorption de chocs exogènes...) et conformément au cadre d'appétence aux risques du Groupe

⁴ Somme des encours investis en capital investissement (Arkéa Capital) et des encours de crédit du Groupe soutenant l'économie réelle en France (c'est-à-dire hors crédits à la consommation - APS, CFCAL, Fédérations - et hors Keytrade)

PLUS D'INFORMATIONS SUR [CM-ARKEA.COM](https://cm-arkea.com)

“

“Faire 2030” est un plan stratégique qui nous ressemble, celui d'un groupe coopératif profondément ancré dans ses territoires, ouvert et audacieux. Un groupe résolument

convaincu du rôle qu'il a à jouer pour contribuer, par une finance durable, à créer un monde plus responsable et solidaire. Un groupe résilient, capable de naviguer dans l'incertitude et qui souhaite, plus que jamais, privilégier l'action et le mouvement plutôt que l'inertie ou le repli sur soi. Face à l'accélération des transitions environnementales, démographiques, technologiques et géopolitiques qui bouleversent nos sociétés, nous devons continuer à nous transformer, plus unis et plus agiles, pour gagner en efficacité opérationnelle au service de nos clients et sociétaires. Ce plan nous engage à aller plus loin, à accélérer nos efforts en faveur de solutions durables, innovantes et adaptées aux besoins de nos clients et de nos territoires. Avec "Faire 2030", nous affirmons notre volonté de poursuivre notre chemin : le chemin d'une banque coopérative territoriale, d'une banque de taille intermédiaire autonome dans sa stratégie, aux centres de décision ancrés en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine, le chemin d'une banque à mission qui prend au sérieux ses valeurs mutualistes comme ses responsabilités écologiques, sociales et territoriales, le chemin d'une banque pas comme les autres ».

**Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa
et du Crédit Mutuel de Bretagne**

"Avec "Faire 2030", nous affirmons notre volonté d'innover et d'ouvrir notre modèle d'affaires à de nouveaux relais de croissance notamment avec la banque en ligne et le capital-investissement, de renforcer notre ancrage territorial tout en intensifiant notre présence au-delà de nos territoires historiques. Des ambitions qui seront soutenues par une stratégie informatique partenaire des métiers, compétitive et performante, au service du développement commercial et de la souveraineté du Groupe. "Faire 2030" est aussi un plan de transformation où il sera question de simplifier nos modes de fonctionnement pour mieux répondre aux attentes de nos clients, de savoir, plus et mieux que jamais, "Faire Groupe", ambition incarnée par une nouvelle promesse client commune : "Avec vous, de toutes nos forces". Un véritable état d'esprit qui doit irriguer l'ensemble de notre Groupe et guider en continu nos réflexions, nos méthodes ainsi que nos initiatives. Avec "Faire 2030", nous affirmons notre détermination à poursuivre - dans la droite ligne des engagements liés à notre Raison d'être - une croissance durable, qui crée de la valeur pour nos clients, nos territoires et toutes nos parties prenantes.

Hélène Bernicot, Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa



FAIRE 2030, un plan de développement et de transformation qui répond aux enjeux actuels et futurs de la société

> **Fort de la vision exprimée lors du précédent plan et des résultats qui ont permis de renforcer encore sa solidité financière, le Crédit Mutuel Arkéa aborde ce nouveau cap avec confiance et détermination**

Grâce à son précédent plan **“Transitions 2024”**, le Crédit Mutuel Arkéa s'est affirmé comme **pionnier en matière de finance durable**, ouvrant la voie avec plusieurs avancées majeures : l'adoption d'une **Raison d'être** dès 2019, renforcée en 2022, par la **qualité d'entreprise à mission** et la publication inédite en Europe de ses résultats sous l'angle de la **performance globale**, alliant performances financières et extra-financières, et confirmant ainsi son ambition de **devenir le partenaire financier agile des transitions d'avenir**.

À travers le **développement de filières d'expertise** (maritime, immobilière, etc.), l'intégration des **nouvelles technologies** telles que l'intelligence artificielle, le développement de ses **activités B2B**, le Groupe a également confirmé **sa capacité à innover** tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes de responsabilité et de solidarité.

Par ailleurs, en 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a conclu avec l'ensemble du Crédit Mutuel **un protocole d'accord visant à protéger son autonomie stratégique** et la singularité de son modèle. Ce protocole nous permet de déployer sereinement notre projet d'entreprise.

Ces quatre dernières années, malgré un contexte marqué par des crises successives, le Groupe affiche ainsi un bilan solide avec, notamment :

- des **encours de crédits en hausse de 34 %³**, soit nettement au-dessus de la moyenne de ses concurrents,
- des **capitaux propres part du Groupe en augmentation de 28 %⁴**.
- Le Groupe a par ailleurs **continué à créer des emplois** : effectif en hausse de **7 % à 11 564 collaborateurs³**.

Faire 2030, dont le nom induit une volonté de s'inscrire résolument dans le mouvement et l'action malgré un contexte particulièrement adverse et empreint d'incertitude, se veut, fort des acquis de Transitions 2024, une réponse concrète aux **défis économiques, environnementaux et sociétaux actuels et futurs**.

³ entre le 31/12/2020 et le 31/12/2024

⁴ entre le 31/12/2020 et le 30/06/2024

Ce nouveau plan stratégique se structure autour de **deux ambitions de développement, trois ambitions de transformation et deux accélérateurs**, qui guideront son action pour « Faire 2030 ».



Deux ambitions de développement :

1- Être un acteur majeur du développement durable des territoires

Banque universelle, entreprise à mission, le Groupe, qui entretient **un lien profond et durable avec les territoires et leurs acteurs**, porte l'ambition et la responsabilité de les accompagner encore davantage dans leurs transitions sociétales et environnementales. Cette volonté s'appuie sur le savoir-faire des réseaux du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, et sur leur coopération renforcée avec les filiales spécialisées et des fonctions supports.

1.a. Faire du Crédit Mutuel Arkéa un leader engagé et en conquête, en Bretagne et dans les trois départements du Sud-Ouest où le groupe est déjà présent

Dans nos régions historiques de Bretagne et du Sud-Ouest, l'objectif est de s'affirmer comme **le partenaire financier par excellence des territoires** et de poursuivre **le développement de ses parts de marché** sur les segments à potentiel en **accélérant fortement sur trois segments de clientèle prioritaires** : les professionnels & entreprises, le grand public et les clients patrimoniaux. En termes d'objectifs chiffrés, le Groupe vise ainsi à horizon 2030 :

- **de devenir sur ces deux territoires la banque de 2,3 millions de clients et sociétaires⁵** (vs 2,1 millions en 2024), en devenant la banque principale d'un foyer breton sur deux, et d'un habitant sur cinq dans le Sud Ouest.
- **de devenir la banque d'un professionnel sur quatre en Bretagne et un sur onze dans le Sud-Ouest** (soit un doublement de la part de marché),

⁵ NB : à l'échelle de l'ensemble du Groupe, Faire 2030 vise l'ambition d'atteindre un total de 7 millions de clients et sociétaires à horizon 2030 (vs. 5,4 millions en 2024)

- **d'être le partenaire d'une exploitation agricole sur deux en Bretagne et de s'affirmer comme une banque de l'agriculture dans le Sud-Ouest**, en ciblant notamment les nouveaux exploitants, grâce à **une filière agri/agro** et le développement d'offres spécifiques.
- **d'accroître ses capacités de financement et d'investissement auprès des acteurs du maritime** afin de s'imposer comme « partenaire réflexe », en profitant d'une implantation géographique unique (85 000 emplois et près de 40 % du linéaire côtier métropolitain) pour atteindre **25 % de part de marché et devenir la banque d'un acteur du maritime sur quatre sur ses territoires historiques**.

La qualité du conseil dispensé, l'association des expertises, l'accélération de la digitalisation et la modernisation du sociétariat serviront cette ambition de conquête.

1.b. Déployer au niveau national les savoir-faire développés sur les territoires historiques du Groupe

Forts de leurs savoir-faire développés et acquis localement dans les territoires historiques, certaines filiales du Groupe ont pu déployer leurs expertises à l'échelle nationale. Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite **poursuivre dans cette voie en intensifiant son accompagnement dans les territoires au niveau national** auprès de clients patrimoniaux, entreprises et institutionnels et en accompagnant les décideurs locaux dans leur développement. Cela comprendra notamment :

- **une densification des implantations dans des régions à fort potentiel** (Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France) en visant notamment les entreprises de plus de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- **une coordination plus importante des filiales** en s'appuyant sur un représentant du groupe Crédit Mutuel Arkéa par territoire,
- **une approche "Arkéa" complète proposée aux dirigeants d'entreprises** pour les accompagner dans leur développement, aussi bien en tant que personne (gestion de fortune, offre family office...) qu'en tant qu'entrepreneur (accompagnement du cycle d'exploitation et du développement, private equity, conseil en opérations stratégiques...).

Ce déploiement permettra également d'apporter une réponse aux grands enjeux d'équilibre territorial et de cohésion sociale en accompagnant mieux certains secteurs d'activité structurants tels que l'immobilier, l'énergie ou encore la santé.

1.c. Continuer d'apporter la preuve que la finance est un outil au service d'un monde plus durable

Le Crédit Mutuel Arkéa a pour ambition de faire de la finance durable un puissant vecteur de performance économique, financière et sociétale. Cette vision s'appuie sur la conviction que les performances financières et extra-financières sont étroitement liées et que les transitions ne peuvent être acceptées que si elles sont perçues comme justes.

C'est pourquoi, à horizon 2030, le Groupe a choisi d'agir autour de **trois priorités stratégiques de durabilité** :

1. **Favoriser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**, à travers l'accentuation de l'accompagnement des clients pour atteindre les trajectoires climatiques fixées, l'accélération des financements liés à la décarbonation de l'économie, le déploiement de nouvelles offres en faveur de la transition environnementale, notamment les offres d'épargne thématique ou à impact, et le soutien aux solutions d'adaptation.
2. **Adopter une stratégie au niveau Groupe sur la protection de la biodiversité et du capital naturel**, dès 2025.
3. **Mettre en place une politique en faveur de la préservation de la ressource en eau sur les territoires**, à compter de 2026.

Ces différents leviers soutiennent la nécessité d'opérer **une "transition juste"**, c'est-à-dire garante d'une certaine équité sociale. Ils permettront d'accroître l'engagement du Groupe en matière de transition environnementale tout en créant de nouveaux relais de croissance et en renforçant la stabilité financière du Groupe. Ils s'accompagnent d'objectifs concrets :

- une production annuelle de **2,2 milliards d'euros de financements de la transition environnementale d'ici 2027**,
- **1,6 milliard d'euros de collecte brute annuelle d'épargne** en faveur de la transition environnementale d'ici 2027,
- et une **réduction de 50 % de l'empreinte carbone** du portefeuille financier⁶ à l'horizon 2030.

⁶ Portefeuille corporates & financières géré par Arkéa Asset Management

A horizon 2030, le Groupe vise ainsi d'être reconnu comme un des acteurs majeurs sur ces enjeux de durabilité, en faveur de la vitalité des territoires.

2- Poursuivre l'ouverture de son modèle d'affaires et se développer avec audace

À travers « Faire 2030 », le Crédit Mutuel Arkéa souhaite **poursuivre l'ouverture de son modèle d'affaires, explorer de nouvelles opportunités et consolider sa souveraineté tout en soutenant sa stratégie de croissance organique**. Deux inflexions fortes seront mises en œuvre sur la banque en ligne et le capital-investissement :

- **Accélérer très fortement sur la banque en ligne**

Les perspectives de croissance du marché de la banque en ligne constituent une opportunité de renforcer la position d'Arkéa Direct Bank (Fortuneo en France et Keytrade Bank en Belgique). Élu « Meilleure banque 2024 »⁷, Fortuneo, l'une des rares de son écosystème à être rentable, accompagne aujourd'hui avec Keytrade Bank⁸ **plus d'1,2 million de clients actifs en France et en Belgique**.

Dans un contexte concurrentiel important qui voit de nouveaux acteurs arriver constamment, Arkéa Direct Bank fait face au **double défi** de consolider ses marques et d'accélérer la conquête client.

Cette ambition sera appuyée par des **investissements marketing et informatiques**, par **l'élargissement de l'offre de services** pour maximiser ses relations clients et par la **conquête au niveau national de la clientèle des professionnels indépendants**. L'objectif fixé est de **doubler le nombre de clients**, en atteignant les **2,8 millions d'ici à 2030**.

- **S'affirmer comme un acteur engagé du capital-investissement et de la gestion responsable d'actifs**

Via Arkéa Capital, sa filiale dédiée au capital-investissement, le Crédit Mutuel Arkéa va poursuivre son **développement pour compte propre** à travers des investissements minoritaires au capital de PME et d'ETI françaises. L'objectif est de proposer aux dirigeants d'entreprise un accompagnement différenciant, adapté aux besoins de long terme (7 à 10 ans). Arkéa Capital va également accélérer son développement en proposant de nouvelles stratégies d'investissement

⁷ Pricebank, mars 2024 : <https://www.fortuneo.fr/files/palmares-2024-de-la-meilleure-banque-par-pricebank.pdf>

⁸ Élu par Forbes comme meilleure banque belge pour la deuxième année consécutive, 2023 2024

"responsable", **ouvertes aux tiers**. Cette approche vise à **positionner Arkéa Capital, rapidement et de manière offensive, sur le marché du private equity**, en développant des véhicules de financement adaptés, comme les fonds souveraineté ou les fonds pour des infrastructures résilientes. À travers ses actions, la filiale souhaite **doubler les encours sous gestion à 2,5 milliards d'euros dès 2027** (dont 45 % investis par des tiers).

En parallèle, le Groupe renforce son positionnement sur le marché de la gestion d'actifs, avec le regroupement récent de ses activités sous la marque **Arkéa Asset Management**. Cette filiale ambitionne de devenir un **acteur de référence en matière de gestion solidaire** en intégrant le top 5 des plus gros fonds solidaires⁹ et vise **70 milliards d'euros d'encours d'ici à 2030**. Le développement rapide de la **gestion d'actifs immobiliers** sous les marques Arkéa REIM et Arkéa RE constitue un autre axe de croissance.

- **Accélérer son stratégie d'ouverture et de partenariat, notamment pour les activités d'assurance du Groupe**

Cette stratégie d'ouverture se concrétisera pour l'activité d'assurance-vie par la recherche de nouveaux partenaires et canaux de distribution : banques privées, conseillers en gestion de patrimoine, family offices, etc. L'objectif est de **préserver un niveau record de collecte brute en assurance-vie à 5 milliards d'euros en 2030**.

En assurance IARD, il s'agira de diversifier les risques et les revenus à l'échelle nationale grâce à la contribution des réseaux du Groupe et de partenariats extérieurs.

- **Déployer son savoir-faire en matière de prestations de banque-assurance au service du développement de ses partenaires B2B et des entités du Groupe**

Le Crédit Mutuel Arkéa nourrit de fortes ambitions de développement pour ses filiales spécialisées (solutions de paiement, solutions titres, centres de contact, etc.) et entend :

- **renforcer sa position de leader du marché de l'externalisation bancaire** en faisant de ses filiales des références incontournables dans leurs domaines et **élargir son offre de solutions bancaires et financières**,
- **parachever sa stratégie B2B via des plateformes informatiques performantes, souveraines et enrichies** grâce auxquelles le Groupe

⁹ Placement financier qui permet de financer des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) à forte utilité sociale ou environnementale

accompagnera la stratégie de ses principaux clients B2B ainsi que des acteurs internes,

- aligner les besoins internes et externes en matière d'offres et de parcours clients/collaborateurs pour **gagner en mutualisation et s'assurer de la répliquabilité de l'offre au niveau du Groupe.**

Le groupe bancaire coopératif souhaite atteindre un Produit Net Bancaire (PNB) généré par ses activités en marque blanche de l'ordre de **400 M€ en 2030** (contre 310 M€ en 2024 et 171 M€ en 2020).



Trois ambitions de transformation :

Pour accompagner ces ambitions de développement, le Crédit Mutuel Arkéa prévoit d'opérer des changements en faveur d'**une plus grande transversalité et de méthodes plus synergiques**. Pour « Faire 2030 », il faut "Faire Groupe" en alliant toutes les forces des entités et des collaborateurs pour plus d'efficacité, dans un but unique : servir le client. Cette transformation s'appuie sur trois ambitions :

1- S'engager sur une promesse client Crédit Mutuel Arkéa « Avec vous, de toutes nos forces »

« Faire 2030 » installe une promesse client commune à l'ensemble des entités et composantes du Crédit Mutuel Arkéa : "Avec vous, de toutes nos forces" qui se traduit par **une expérience client plus impactante, autour de 4 marqueurs** forts : **confiance** comme socle de la relation, **simplicité** pour favoriser les interactions, **engagement** pour être dans l'accompagnement proactif et personnalisé, **authenticité** par la proximité dans la relation et l'écoute active.

Une **formation de sensibilisation à la culture Client** sera déployée auprès de tous les collaborateurs du Groupe avec un **objectif de 80 % de personnes formées d'ici 2027**.

Cette promesse enrichira et donnera corps à la signature de marque du Groupe : « *De nouveaux liens pour changer demain* » et s'exprimera à travers une **nouvelle architecture de marque** pour créer un lien réciproque entre les marques du

Groupe et offrir plus de clarté pour les clients ainsi qu'une meilleure compréhension du Crédit Mutuel Arkéa.

2- Gagner en efficacité opérationnelle : construire une organisation et des pratiques plus agiles autour du "Faire Groupe"

Ce plan stratégique devra s'accompagner **d'adaptations organisationnelles** au service de l'exécution, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle et viser, en 2027, des gains de productivité à hauteur de **100 M€ sur les frais de gestion** et un **coefficient d'exploitation inférieur ou égal à 67 %**. Cela doit permettre d'atteindre dès 2027 **un niveau de résultat net supérieur à 550 M€**, soit **7 % de rendement des fonds propres prudentiels¹⁰**. Le Groupe souhaite par ailleurs conserver des **ratios de solvabilité et de liquidité robustes (CET 1 $\geq$ 16 %¹¹, coefficient d'engagement $<$ 110 %)** et son cadre d'appétit au risque prudent.

3- Un collectif engagé

Les quelque 11 500 collaborateurs et 2 600 administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa - véritables ambassadeurs du Groupe sur les territoires - composent un collectif engagé au service de « Faire 2030 », soutenu par des actions visant à **renforcer la culture Groupe, développer la transversalité et créer les conditions d'implication, d'épanouissement et d'employabilité**. Concrètement, le Groupe prévoit, par exemple :

- le déploiement d'un **programme d'appropriation du modèle d'affaires du Groupe**,
- la promotion de la mobilité professionnelle, notamment inter-entités, avec l'objectif de **maintenir un taux de mobilité supérieur à 10 %**.
- le renforcement des moyens d'action à la main des administrateurs en matière de solidarité, de détection et d'accompagnement des projets locaux avec la redistribution - via son dispositif de mécénat et de solidarités - **d'au moins 10 millions d'euros annuels**.



¹⁰ Rapport entre le résultat et la consommation de capitaux propres : Résultat net / [RWA x 15 %] - ROE notionnel calculé sur la base d'un CET1 à 15 %

¹¹ Avec une tolérance sur le CET1 à 15 % en cas de situation exceptionnelle (croissance externe, investissements, absorption de chocs exogènes, ...) et conformément au cadre d'appétence aux risques du Groupe

Deux accélérateurs clés au service de la réussite des ambitions du plan stratégique

Le Crédit Mutuel Arkéa positionne la stratégie informatique et la stratégie IA comme des accélérateurs clés pour atteindre les ambitions de "Faire 2030". Plaçant depuis toujours l'innovation au cœur de son ADN, le Groupe s'engage à :

- **développer une informatique partenaire des métiers, compétitive et performante**, au service du développement commercial et de la souveraineté du Groupe,
- **exploiter le plein potentiel de l'intelligence artificielle**, tout en garantissant son utilisation responsable et maîtrisée en cohérence avec le statut d'entreprise à mission du Groupe.

NOTRE MANIFESTE.

Aujourd'hui, on pourrait être tenté d'infléchir les ambitions, de revoir à la baisse les engagements, de ralentir, de reporter l'avenir à demain.

Pour le Crédit Mutuel Arkéa, **reporter l'avenir n'est pas à l'ordre du jour**. Pas plus que le repli sur soi. Parce qu'il y a plus de cent ans, c'est d'un élan qu'est né notre Groupe mutualiste : celui de femmes et d'hommes qui ont fait le choix, face à l'adversité, de **l'action et de la solidarité**.

Parce qu'aujourd'hui, nous avons les obligations d'un **acteur de référence sur nos territoires**. Et parce que c'est bien en alliant toutes nos forces que nous saurons façonner demain. **Au service de la société. Au service de nos clients.**

C'est pourquoi notre plan parle avant tout de Faire.
Faire 2025, 2026, 2027, 2028... pour **FAIRE 2030**.

Pas après pas, **nous tisserons le fil de cet avenir en nous transformant pour toujours plus d'agilité et de performance, d'ouverture et d'efficacité afin d'accélérer.**

Accélérer la présence auprès de celles et ceux qui font et vivent les territoires - ce qui fait notre identité et notre force.

Accélérer le soutien aux entreprises en transition face aux défis environnementaux et sociétaux - ce qui fait notre fierté et notre mission.

Accélérer l'impact positif en faveur de tous nos clients - ce qui fait notre différence et notre crédibilité.

Ayons l'audace d'être toujours plus nous-mêmes, unis et en mouvement pour faire 2030, **avec vous, de toutes nos forces**."

À propos du Groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo,

Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le Groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux
[arkea.com](https://www.arkea.com)"

cm-

RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT

J'atteste que les informations contenues ou incorporées par référence dans le présent Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Relecq-Kerhuon, le 5 février 2025

Crédit Mutuel Arkéa

1, rue Louis Lichou

29480 Le Relecq-Kerhuon

France

Représenté par Matthieu Baudson, Directeur des Marchés Financiers



Le présent Supplément a été approuvé le 5 février 2025 par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF approuve ce Supplément après avoir vérifié que les informations y figurant sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur faisant l'objet du présent Supplément.

Le Supplément porte le numéro d'approbation suivant : 25-019.